

Prêt / Location de tapis

Saison 2024 - 2025

Le Comité possède 127 tapis rouges (2m x 1 m), 75 verts (2m x 1m), 6 tapis verts de 1 m² (vinyle - 5cm) ainsi que 100 tapis puzzles.

Les clubs et / ou associations peuvent en disposer, sous réserve de disponibilité, dans les conditions suivantes :

❖ **Organisation d'une manifestation sportive ouverte aux autres clubs du département.**

Ex : tournoi, animation poussins / mini-poussins...

➤ Mise à disposition gratuite.

❖ **Organisation par un club du département d'une manifestation « personnelle ».**

Ex : gala, démonstration...

➤ Mise à disposition gratuite.

❖ **Organisation par une association non affiliée à la F.F.J.D.A pour quelque manifestation que ce soit.**

Ex : spectacle, démonstration...

➤ 1,00 € / tapis.

Caution

- Une caution de 500 € sera demandée lors de la réservation des tapis. Elle sera rendue dès leur retour au lieu de stockage.
- Tout tapis endommagé fera l'objet d'une retenue de 100 €.

Retrait / restitution

- Les tapis sont stockés
 - à Saint-Pourçain, 6 rue de la Moutte - Garage n° 30 -
 - à Neuvy - chez Marina Fernandes - pour les tapis puzzleset doivent être rapportés dans les 15 jours qui suivent la manifestation et empilés comme indiqué dans le local.

Retrait / restitution du tapis départemental

Veillez contacter :

Laurent DUPUIS 06.81.18.01.58 (ou Marina Fernandes : _____._____._____._____._____ pour les tapis puzzles)

